

le 25 Juillet 1881

AC 64110



à Messieurs le Président et juges, composant le Tribunal de
première instance de Saint-Omer.

Madame Dorothee Erbin veuve de M. Alexis

Gauriquiterry, sans profession, demeurant à Alos

ayant M^{re} Hourcade pour avoué; agissant en la dite qualité

1^{er} Jean Gauriquiterry, docteur en médecine demeurant

à St-Jean de Luz; 2^o Armand Gauriquiterry demeurant

à Bearn, agues; 3^o Madeleine Gauriquiterry, sans

profession, demeurant à Alos; 4^o Armand Gauriquiterry

prêtre, demeurant à Alos; Clément Gauriquiterry

propriétaire demeurant à Alos, agissant les cinq derniers en

leur nom personnel, ayant M^{re} Hourcade pour avoué.

ont l'honneur de vous exposer:

que le sieur Alexis Gauriquiterry mari de la dame Dorothee

Erbin exposant et père des autres exposants est né à Alos

le 3 Septembre 1839; qu'il est par erreur que dans son acte de

naissance le père déclarant a été désigné sous le nom de

"Gauriquiterry" alors qu'il eût dû s'être inscrit sous le nom de

"de Gauriquiterry" qui est celui que portaient ses ancêtres

ainsi qu'il résulte des pièces produites à l'appui de la présente

requête;

que les exposants entendent demander la rectification dans

le sens, de l'acte de naissance de leur mari et père ainsi que

de tous actes d'état civil postérieurs, les intéressant où le nom

patronymique de "Gauriquiterry" n'est pas précédé de la

particule "de";

qu'en droit, la prétention des exposants apparaît

comme légitime; qu'en effet de nombreux arrêts reconnais-

sent le droit de demander la rectification d'actes d'état

civil dans le but de faire précéder de la particule "de"

Grosse
délivrée

mf

le nom qui y est indiqué, sous la condition qu'il soit constant
que la famille du réclamant était depuis de longues années
en possession de cette particule qui n'a été omise que par
erreur ou à cause des lois de la Révolution défendant
l'emploi des titres, de noblesse ou qualifications nobiliaires;
que c'est le cas de l'espèce actuelle;

qu'il échet donc, dans ces conditions, de faire droit à
la demande des époux.

C'est pourquoi ces derniers nous prient
qu'il vous plaise Messieurs, d'ord et redonner que les actes
ci-après visés soient rectifiés en ce sens que le nom
patronymique de "Jauriguiberry" sera précédé de la
particule "de";

- 1°) Acte de naissance d'Alexis Jauriguiberry en date à
Alos du 3 Septembre 1879
- 2°) Acte de mariage d'Alexis Jauriguiberry et d'une
Dorothée Robin en date à Alos du 25 Novembre 1879
- 3°) acte de naissance de Jean Jauriguiberry fils des
précédents en date à Alos du 30 Avril 1880;
- 4° acte de naissance d'Armand Jauriguiberry fils des mêmes,
en date à Alos du 22 Novembre 1881;
- 5°) acte de naissance de Madeleine Jauriguiberry fille
des mêmes en date à Alos du 13 Octobre 1884;
- 6°) acte de naissance d'Alexis Jauriguiberry fils des
mêmes, en date à Brouss. Ayes du 22 Juillet 1885
trouvé sur les registres d'Alos le 28 Mars 1900;
- 7°) acte de naissance de Clément Jauriguiberry fils des
mêmes, en date à Alos du 14 Mai 1899;
- 8°) acte de mariage de Jean Jauriguiberry premier et
Gabrielle Grison en date à Pardets du 27 Décembre

1919;

9°) acte de naissance de leurs enfants, soit: Pierre né à
Tardets le 27 octobre 1920; Armand né à Tarpignan
le 3 janvier 1924; Madeleine née à St. Jean de Luz le
10 septembre 1925; Alexis né à St. Jean de Luz le
4 juin 1927;

10°) acte de mariage de Clement Jauriquiberry prisonnier
et Mirreze Bardon en date à alors de 18 novembre
1922;

Ordonner que le jugement ci-dessus sera transcrit sur
les registres des naissances et mariages de l'année courante
d'Alor, Tardets, Tarpignan et St. Jean de Luz, et que mention
en sera faite en marge des actes complets tant sur les doubles
existants dans les mairies d'Alor - Tardets - Tarpignan - et
St. Jean de Luz, que sur ceux déposés au greffe des Tribunaux
Civils de Saint. Palais - Bayonne - et Tarpignan -

Faire défense à tous dépositaires des dits registres de
délivrer aucun extrait ou expéditions des actes complets
sans l'addition qui va être ordonnée - St. ce sera justice -

L'année des rapportants

10/10/27

Soit les mariages à l'univers le Procureur de la République et
rapport fait par Monsieur Etcheverry juge

qui nous commettre à cet effet -

Donné à Saint. Palais le 25 juillet 1931

Le Président

Durand

Ne s'oppose aux Procureurs
de Saint. Palais le 25 juillet

1931

(Le Procureur de la République)

du 27 juillet 1879

Jugement

Le Tribunal :

Vu la requête qui précède de présentée par M^r
Humbert ami de la dame Dorothee Erlin
et de M. Alexis Jauréguiberry sans professeur à
celas,

Vu aussi les pièces produites à l'appui ;

Vu l'ordonnance de soit communiqué portant
Commission de M. Etcheberry juge pour faire

son rapport à l'audience ^{à la Cour d'Appel} de ce fait ;

Où M. Etcheberry juge Commissaire
son rapport fait le fait à l'audience ^{à la Cour d'Appel} de ce fait ;

Où aussi le Ministère Public en ses conclu-
sions orales ;

Attendu que la requête qui précède de est
régulière en la forme et juste au fond ; qu'il
échec d'y faire droit.

Sur ces motifs le Tribunal, dit en
ordonne que les actes de l'état civil ci-après
visés seront rectifiés en ce sens que le
nom patronymique de "Jauréguiberry" sera
précédé de la particule "de" ;

1^{re} acte de naissance d'Alexis Jauréguiberry
en date à Calos du 3 septembre 1839 ;

2^{de} acte de mariage d'Alexis Jauréguiberry &
Dame Dorothee Erlin en date à Calos du 27
novembre 1879 ;

3^{de} acte de naissance de Jean Jauréguiberry
fils des précédents en date à Calos du 3 avril
1860 ;

4^{de} acte de naissance d'Armand Jauréguiberry

publique
Bonne
revenue
Mey



fil des mêmes en date à Celos du 2^e
novembre 1881;

1^{re} - acte de naissance de Madeleine Jauré-
guiberry fille des mêmes en date à Celos
du 13 octobre 1884;

6^e - acte de naissance d'Alexis Jauréguiberry
fil des mêmes en date à Bonnes-vaux du
22 juillet 1886 transcrit sur les registres
d'Celos le 28 mars 1900,

7^e - acte de naissance de Clément Jauré-
guiberry fils des mêmes en date à Celos du
9 décembre 1895;

8^e - acte de mariage de Jean Jauréguiberry
prénommé + Gabrielle Guison en date à
Bardets du 27 décembre 1919;

9^e - actes de naissance de leurs enfants
Jauréguiberry né à Bardets le 27 octobre 1920,
Armand né à Serpignan le 3 janvier 1924,
Madeleine né à Bardets le 16 septembre
1926; Alexis né à St-Jean-de-Luz le 4 juin
1927;

10^e - acte de mariage de Clément Jauréguiberry
prénommé + Odéa Barber en date à
Celos du 18 novembre 1922;

Ordonne que le jugement ci-intervenu
sera transcrit sur les registres des naissances
et mariages de l'année courante d'Celos,
Bardets, Serpignan et St-Jean-de-Luz et
que mention en sera faite en marge des
actes complets tenus sur lesdites existant

Dans les maires d'Alas, Banlets, Serpigny
 et St-Jean de l'Isle que sur une déposition
 au greffe du Tribunal civil de
 St-Salvi, Bayanne & Serpigny;
 Fais défense à tous depositaires des
 dits registres de délivrer aucuns extraits
 ou expéditions de actes complètes
 sans l'addition ordonnée.

Ainsi j'ai prononcé à l'audience
 publique, au Palais de Justice à St-Salvi
 le vingt-cinq juillet mil neuf cent
 trente-un où se trouvaient M. M.
 Darnicourt, Président, Etteven, juge
 & Demance, juge suppléant au Tribunal de
 Bayanne, de l'équité; En présence de
 nombreux de l'assistance substitués à
 Bayanne de l'équité pour remplir les
 fonctions de ministère public,
 assistés de M. Chapar greffier en chef.

approuvé
 mis en
 mis 7.

[Signature]

[Signature]

56. no

Enregistré à ST PALAIS

le Huit Août 1931 F° 56 n° 610

Reçu : Cinquante six francs 20 centimes

[Signature]